



Xavier Galaup (dir.)

## Développer la médiation documentaire numérique

Presses de l'enssib

---

# 5. Utiliser et intégrer les réseaux sociaux littéraires pour la médiation documentaire numérique des bibliothèques

Alexandre Lemaire

---

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.725

Éditeur : Presses de l'enssib

Lieu d'édition : Villeurbanne

Année d'édition : 2012

Date de mise en ligne : 4 avril 2017

Collection : La Boîte à outils

EAN électronique : 9782375460382



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

LEMAIRE, Alexandre. 5. *Utiliser et intégrer les réseaux sociaux littéraires pour la médiation documentaire numérique des bibliothèques* In : *Développer la médiation documentaire numérique* [en ligne].

Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2012 (généré le 18 octobre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/725>>. ISBN : 9782375460382. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.725>.

---

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

5

*par*  
*Alexandre Lemaire*

**UTILISER ET INTÉGRER LES  
RÉSEAUX SOCIAUX LITTÉRAIRES  
POUR LA MÉDIATION  
DOCUMENTAIRE NUMÉRIQUE  
DES BIBLIOTHÈQUES**

**LES RÉSEAUX SOCIAUX LITTÉRAIRES OU  
RÉSEAUX SOCIAUX DU LIVRE (RSL)**

+++++

Au milieu de la décennie 2001-2010, dans l’aspiration des réseaux sociaux émergents, comme Facebook, nous avons vu apparaître sur le Web des échanges de vues sur des œuvres culturelles relatives notamment au cinéma et à la littérature. En matière de livres, le monde anglo-saxon fut, comme souvent dans les domaines informatiques, précurseur avec d’une part le géant des librairies en ligne, Amazon, et d’autre part des sites spécifiquement dédiés à ces échanges : Librarything, Goodreads, Shelfari, Visual Bookshelf, Gurulib, etc.

À la fin de cette même décennie, le mouvement ne tarda pas à s’étendre au monde littéraire francophone avec une version française de Librarything ainsi que deux nouveaux venus purement francophones : Babelio et Libfly. Mais que recouvre ici l’expression « échange de vues » par rapport à ces « réseaux sociaux littéraires » également appelés « réseaux sociaux du livre » (ce qui permet plus simplement, dans un cas comme dans l’autre, de les dénommer par le sigle « RSL » !) ?

Nous rencontrons depuis un certain temps déjà, sur le Web, des blogs personnels dont l’auteur critique une série d’œuvres et permet aux internautes de réagir. Certains y sont même exclusivement dédiés.

Dans cette catégorie des blogs littéraires – sans préjuger de la qualité du contenu des blogs personnels – on retrouve aussi des sites professionnels, comme < nonfiction.fr >, qui s’est concentré, comme son nom l’indique, sur les ouvrages documentaires. Ici, les critiques sont rédigées par une équipe de critiques littéraires et la dimension sociale vient à nouveau de

la forme blog qui est proposée et donc de la possibilité pour tous les internautes de réagir à une critique en postant un commentaire.

## **FONCTIONNALITÉS ET SERVICES DES RSL**

Les RSL vont plus loin que les blogs littéraires car les auteurs de ces sites Web ne sont pas au centre des critiques littéraires qu'ils hébergent. En effet, dans un blog littéraire, le propriétaire du site est aussi l'auteur de la critique principale d'un livre. Dans un RSL, la notion de critique principale disparaît au profit de commentaires non hiérarchisés.

Nous retrouvons souvent sur les RSL des critiques que leurs auteurs ont copiées de leur blog personnel ou, pour les RSL qui l'autorisent, des liens hypertexte vers les critiques de ces blogs.

En outre, les RSL proposent en général une série d'informations et de services qu'on ne retrouve pas sur un blog littéraire où l'internaute peut seulement consulter les critiques et poster un commentaire en réaction à un billet critique de l'auteur (ou des auteurs).

Analysons en détail les fonctionnalités rencontrées sur les RSL en distinguant les RSL autocentrés des RSL intégrés à des catalogues de librairies en ligne... ou de bibliothèques<sup>1</sup> depuis peu.

Les trois types d'information que l'utilisateur internaute peut généralement introduire à propos d'un ouvrage (ou mieux, d'une œuvre, si le catalogue suit un schéma de type Functional Requirements for Bibliographic Records (FRBR, spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques) sont :

- commentaire (texte libre) ;
- note en étoiles (d'une à cinq étoiles) ;
- mots-clés (souvent dénommés *tags* ou « étiquettes » dans le jargon du Web social).

Certains RSL proposent également à l'internaute de saisir des extraits de l'œuvre.

Pour les réseaux sociaux intégrés à des catalogues de librairies/bibliothèques, il convient plus exactement de parler de fonctionnalités sociales

---

1. Voir par exemple, parmi d'autres : le catalogue de la médiathèque de l'Astrolabe présenté dans un autre chapitre de cet ouvrage par Philippe Diaz ; *Calice68*, le catalogue des médiathèques du Haut-Rhin ; l'OPAC de la médiathèque Terre et Mer (Saint-Raphaël).

que de véritable réseau social. Les informations qui y sont présentées à l’affichage d’une notice se limitent généralement à celles énumérées ci-dessus, avec en sus, au niveau de la consultation, l’affichage de la note moyenne du livre.

En revanche, les RSL proposent un certain nombre de services supplémentaires : consultation de critiques de professionnels (journalistes, libraires, bibliothécaires), biographies d’auteurs, entretiens audiovisuels avec des auteurs, lectures ou présentations vidéo d’œuvres, bandes-annonces de films tirés des œuvres, géolocalisation d’un livre dans les bibliothèques et les librairies, consultation de listes de titres constituées par les membres, etc.

D’autres services encore sont proposés à ceux qui se font membres du RSL en se créant un compte sur celui-ci. La plupart des membres s’inscrivent pour constituer leur « bibliothèque virtuelle » sur le réseau social. Ils gèrent ensuite cette bibliothèque en la complétant (opération très simple avec la fonction « ajouter ce livre à ma bibliothèque ») mais aussi en ajoutant commentaires, notes et étiquettes à leurs livres. À chaque livre peut être attribué un statut « lu », « actuellement en lecture » ou « à lire », avec des variantes d’un RSL à l’autre.

Un service particulièrement intéressant pour les membres de certaines communautés de lecteurs est celui qui permet à un membre de retrouver ceux proches de lui par ses goûts de lecture. Par exemple, sur Babelio, afin de pouvoir déterminer le degré de proximité de deux lecteurs, un algorithme analyse à la fois le recouvrement entre leurs bibliothèques respectives et le degré de correspondance entre les notes qu’ils ont attribuées aux titres. Ainsi, le système se base non seulement sur les lectures communes mais aussi sur la façon dont les deux lecteurs ont apprécié chacun de ces titres.

## **LA PRÉSENCE DES BIBLIOTHÈQUES AU SEIN DES RSL**

+++++

Étant donné que sur les RSL les bibliothèques sont davantage orientées communication que médiation, nous fournirons simplement ici quelques possibilités de faire rayonner une bibliothèque dans cet espace social. Il faut cependant noter que le simple fait d’inscrire sa bibliothèque dans

un réseau social littéraire\* tel que Libfly ou Babelio constitue déjà une démarche de médiation numérique. Avec leurs outils et services, ces RSL se posent bien, en effet, en tant que médiateur numérique dans la cartographie du Web puisqu'ils facilitent l'accès des internautes aux livres. Ils offrent des pistes de lectures via les commentaires de leur communauté, les étiquettes, les différentes formes de recommandations de lectures (voir *infra*) et les échanges directs entre les membres de la communauté sur la plate-forme sociale.

L'inscription directe d'une bibliothèque au sein d'un RSL comme Libfly lui permettra de donner des informations descriptives sur la bibliothèque ainsi qu'une photo, de la géolocaliser et, à condition d'envoyer au RSL la liste des ISBN des livres de la collection de la bibliothèque, de constituer une bibliothèque virtuelle miroir de la réelle au sein de ce réseau social. Il sera ainsi possible à tous les utilisateurs de ce RSL de localiser ces livres dans cette bibliothèque (et même, dans certains cas, d'en vérifier la disponibilité) directement au sein du RSL sans passer par le catalogue de la bibliothèque.

Les bibliothécaires peuvent aussi faire connaître des livres et aider les internautes dans leurs choix tout en mettant leur institution en valeur. Un complément à leur pseudo peut refléter leur appartenance à cette bibliothèque (entre parenthèses, par exemple). Si ce rattachement est fait directement au sein du RSL, cela rendra également visibles l'ensemble des contributions des bibliothécaires d'une institution à partir de la fiche de leur institution. Ils pourront également, si cela s'avère utile, ajouter dans leurs commentaires un permalien<sup>2</sup> vers la notice correspondante de leur OPAC.

---

2. Permalien : lien hypertexte pérenne.

## UN RSL DANS MON CATALOGUE ?

+++++

Philippe Diaz traitant dans un autre article de cet ouvrage<sup>3</sup> la question des critiques au sein des catalogues de bibliothèques, ne seront abordés ici que deux problématiques qu'il ne fait qu'évoquer :

- la masse critique des contributions ;
- la conservation et le partage des contributions produites par les professionnels de la bibliothèque et par les membres de son catalogue 2.0.

### LA MASSE CRITIQUE DES CONTRIBUTIONS

La littérature sur le sujet est unanime à relever la très grande difficulté à atteindre une quantité significative de contributions d'usagers au sein d'un catalogue en ligne de bibliothèque, et ce, qu'elle soit publique ou universitaire. L'enjeu est important : il s'agit de donner à l'internaute l'image d'un catalogue de bibliothèque riche en commentaires et autres contributions des membres de la communauté (qui n'est pas nécessairement identique à celle des lecteurs inscrits à la bibliothèque !). Faute de quoi, la capacité de rétention du catalogue en sera affectée et le chaland risque fort de s'en détourner.

Sans rentrer dans une analyse fine des causes, on peut citer la difficulté pour les bibliothécaires de mener une animation efficace de la communauté ainsi que la barrière que constitue l'obligation de s'inscrire sur le site pour pouvoir y introduire des contributions. Les solutions passent par la permission aux internautes non connectés de laisser des contributions et par le recours à un ou plusieurs *community managers* \* qualifiés (internes ou externes) ; la formation des bibliothécaires prépare en effet très peu à cette fonction actuellement.

Il y a, par ailleurs, une autre option (compatible avec les deux précédentes) pour remédier à cette difficulté d'atteindre la masse critique : l'enrichissement par des contenus externes.

---

3. Voir l'article de Philippe Diaz : « La médiation dans le catalogue enrichi et participatif du portail de l'Astrolabe », p. 203.

Ainsi, des RSL comme Librarything, Babelio (offre « Babelthèque ») ou Libfly (du groupe Archimed) proposent dans leur offre de base l'enrichissement à la demande<sup>4</sup> via un Webservice<sup>5</sup>. Ces fournisseurs peuvent même répondre à des demandes plus spécifiques comme la fourniture périodique de certaines de leurs données lorsqu'un service du catalogue requiert des données en dur<sup>6</sup>, pour l'affichage de nuages de mots basés sur les étiquettes, par exemple. C'est ce que propose Samarcande<sup>7</sup>, le portail de nouvelle génération des bibliothèques publiques de la partie francophone de Belgique.

Ce portail montre une autre spécificité par rapport à l'enrichissement du catalogue en contenu Web 2.0 puisqu'il affiche les commentaires agrégés des usagers de Babelio et de Libfly mais aussi ceux de ses usagers propres, selon un tri par pertinence. Une institution peut donc fort bien s'abonner à plusieurs fournisseurs de contenu Web 2.0, même si en raison d'une pratique de copier-coller de blogueurs, un certain pourcentage de commentaires se retrouve chez plusieurs RSL et librairies en ligne.

## LA CONSERVATION ET L'ACCÈS

En ce qui concerne la conservation des contributions et l'éventuel partage de celles-ci, il existe trois types de situations : soit la bibliothèque dispose de sa propre base de données de contributions (alimentée par ses usagers et son personnel), soit elle recourt à une base de données externe pour des enrichissements à la demande de son catalogue mais elle ne les entrepose pas dans sa base, soit encore elle fonctionne selon un système mixte. Comme spécifié plus haut, il peut aussi arriver qu'une institution achète des contenus qu'elle entrepose dans sa base, cependant tous les fournisseurs n'acceptent

---

4. Enrichissement à la demande : une requête est lancée lors de l'affichage d'une notice dans le catalogue ou lorsque l'internaute clique sur un hyperlien *ad hoc* du type « Voir les commentaires des lecteurs sur cette œuvre ».

5. Webservice : la base de données du fournisseur renvoie les contributions d'usagers liées à un titre dont l'ISBN a été envoyé depuis le catalogue via Internet ; ce n'est pas propre aux systèmes bibliographiques, on peut avoir un Web service qui envoie un numéro de sécurité sociale et qui retourne des informations sur la personne correspondante.

6. Données en dur : données enregistrées physiquement dans la base du catalogue, par opposition à des données distantes que le système va chercher via un Webservice, par exemple.

7. < <http://www.samarcande-bibliotheques.be> >.

pas de livrer les commentaires autrement qu'à la demande car ils sont parfois tenus par la charte qui les lie aux membres de leur communauté.

Pour les données introduites dans le catalogue par la communauté propre à la bibliothèque (ses bibliothécaires et les usagers de son catalogue qui ajoutent des contributions), la conservation fera partie du processus global de sauvegarde des données du catalogue. Un problème pourrait se présenter, par contre, si la bibliothèque a fait le choix de contributions saisies par sa communauté directement dans la base du fournisseur externe (via une *light box*<sup>8</sup> dans l'OPAC, par exemple). En cas de rupture de contrat avec celui-ci, les usagers du catalogue de la bibliothèque n'auront plus accès dans leur catalogue aux commentaires, notes et mots-clés auxquels ils avaient accès via un Webservice, y compris à ceux qu'ils ont eux-mêmes introduits directement dans le RSL de l'ancien partenaire !

Comme il s'agit d'un abonnement qui autorise l'accès pendant la durée du contrat, cela peut paraître normal, c'est un peu comme si on coupait l'accès au réseau téléphonique parce que la bibliothèque a résilié son abonnement. Néanmoins, n'est-il pas regrettable qu'une bibliothèque qui aurait préféré ne pas constituer une base de données de contributions dans son catalogue mais qui aurait encouragé sa communauté d'usagers et son équipe de professionnels à mettre des contributions dans la base du fournisseur n'ait même plus accès aux données qui ont été introduites par ses bibliothécaires et ses lecteurs ?

Il est donc fortement conseillé aux bibliothécaires de demander l'ajout d'une clause au contrat qui prévoit la restitution d'une copie de toutes les contributions issues des usagers et de l'équipe de la bibliothèque abonnée en cas de fin d'abonnement au service. Les fournisseurs ont en effet la possibilité technique de marquer les contributions qui ont été introduites au départ du catalogue d'une bibliothèque.

Une autre solution au problème de la pérennité de l'accès aux contributions produites par une communauté consisterait à créer une « base de données universelle » des contributions produites par les communautés d'usagers des bibliothèques et leurs équipes. Chaque institution qui le

---

8. *Light box* : fenêtre proche d'un *pop-up* qui n'occupe qu'une partie de l'écran et en assombrit le reste pour mieux mettre en exergue le contenu de cette fenêtre.

souhaite pourrait y déverser régulièrement une copie des contributions de sa communauté ou commander à un prestataire une interface de saisie qui stocke les contributions directement dans cette base.

C'est une idée qui fut lancée courant 2010 dans un billet<sup>9</sup> paru sur le blog de Silvère Mercier, Bibliobsession, et qui aurait l'autre grand avantage de permettre à chaque bibliothèque ou institution à but non marchand, d'offrir un téléchargement gratuit de ces contributions. Il est également imaginable que les sociétés commerciales puissent y accéder moyennant paiement, ce qui pourrait peut-être contribuer au financement de la maintenance du système...

Enfin, s'il ne plane désormais plus aucun doute sur la nécessité de catalogues 2.0, la question du niveau le plus optimal de ces nouveaux contenus dans nos catalogues s'avère, elle aussi, très pertinente dans un contexte où des catalogues collectifs existent tantôt au niveau d'une communauté de communes, tantôt au niveau d'un département, tantôt au niveau d'une région, tantôt au niveau national...

## LES RECOMMANDATIONS DE LECTURE

+++++

Certains RSL – notamment Babelio mais Libfly prépare une offre également – et catalogues 2.0<sup>10</sup> proposent aussi un outil particulièrement intéressant dans le cadre de la médiation documentaire numérique, outil dont Amazon figure parmi les pionniers : les recommandations informatisées de lecture.

Celles-ci couvrent des recommandations à l'ensemble des amateurs d'un livre, du type « si vous avez aimé ceci vous aimerez sans doute cela... » et des recommandations plus personnalisées du type « au vu de ce que vous aimez lire, nous vous suggérons les titres suivants... ». Le fonctionnement des algorithmes de recommandations (essentiellement divisés en deux grandes familles) et leurs possibilités actuelles sont décrites en

---

9. < <http://www.bibliobsession.net/2010/05/05/bibliotheques-et-des-reseaux-sociaux-litteraires-ou-en-est-on/> >.

10. Voir par exemple le catalogue de la bibliothèque municipale de Toulouse.

détail dans l'article du numéro de juin 2011 de la revue *Bibliothèque(s)* : « Madame Machine, pouvez-vous me conseiller un bon livre ? »<sup>11</sup>.

Enfin, n'oublions pas les recommandations se faisant avec l'aide de l'informatique par un « bon vieil humain », soit pour repérer ceux qui semblent les plus susceptibles de vous faire des suggestions de lecture pertinentes, soit pour faciliter grandement la démarche entre personnes se connaissant. Parmi ces « homo sapiens sapiens », il y a donc ceux déjà évoqués plus haut qu'un algorithme vous suggère comme lecteurs proches. Ajoutons-y les amis (ceux de « la vraie vie », ne lisant pas nécessairement la même chose que vous mais qui connaissent bien vos goûts de lecture !) ; ils peuvent désormais vous recommander en un ou deux clics un livre grâce au permalien ou via la fonction « Conseillez ce livre à un ami » ou encore via l'icône permettant de le diffuser dans un réseau social. Ces fonctionnalités de dissémination se retrouvent de plus en plus souvent affichées au côté de la notice d'un livre, que ce soit au sein d'un RSL ou d'un catalogue 2.0<sup>12</sup>. On n'a pas attendu l'informatique pour conseiller des bouquins à nos amis, bien entendu, mais en un seul clic c'est tellement plus simple !

---

11. Accès via la rubrique des hybrides de l'Association des bibliothécaires de France < <http://bibliolab.fr/cms/view/rubriquehybrides> >.

12. Voir par exemple *Calice68*, le catalogue des médiathèques du Haut-Rhin.